

4.02/07

~~5.02/07~~

Groupe PDC

Séance Conseil de ville du 26 mars 2007

Motion *Parhulot*

Rue de la Vauche en prioritaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le succès de nos transports urbains dépend essentiellement de la garantie des correspondances avec les trains.

En effet, la conception des horaires de nos TUD est basée sur le fait que la navette urbaine attende l'arrivée des trains de 0 : 20 pour effectuer son parcours et réassure normalement la correspondance pour le départ des trains de 0 : 40. Vous comprendrez aisément que son temps de parcours doit assurément être limité au maximum afin de garantir un confort et une sécurité optimaux aux usagers.

Or, il s'avère que dans les faits, à certains endroits, à certaines heures, le bus est retardé en raison des désagréments inhérents à la densité du trafic et des aléas urbains quotidiens. Il nous semble donc opportun, afin de garantir et d'assurer la pérennité et le développement de cette navette, de réfléchir à cette problématique.

Ainsi, nous proposons que la rue de la Vauche soit mise en route prioritaire avec la rue du Stand. Ceci permettrait d'améliorer la fluidité de la circulation et d'assurer plus facilement la correspondance.

D'autre part, les voitures stationnées le long de la rue du Stand empêchent le croisement des véhicules. Par conséquent, nous demandons qu'une étude soit réalisée afin de palier à cet encombrement.

Nous demandons au conseil communal de prendre les mesures nécessaires afin de régler cette problématique.

D'avance, nous vous remercions pour votre réponse.

Alcega

A. Lopez

André Ackermann

~~AA~~

J. Heller
P. Mertens

Y. Bregnot

D. Luyben